

14 septembre 2010 / Hors-série

## Zoonoses : pour une approche intégrée de la santé à l'interface Homme-Animal *Zoonoses: for an integrated health approach at human-animal interface*

p.1 **Éditorial** / *Editorial*

p.2 **Sommaire détaillé** / *Table of contents*

Numéro coordonné par Judith Benrekassa<sup>1</sup>, Anne Bronner<sup>2</sup>, Didier Calavas<sup>3</sup>, Isabelle Capek<sup>1</sup>, Sabine Delannoy<sup>3</sup>, Henriette de Valk<sup>1</sup>, Julien Santolini<sup>2</sup>

1/ Institut de veille sanitaire

2/ Direction générale de l'alimentation, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

3/ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

### Éditorial / *Editorial*

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) évaluent à plus de 50 le nombre de pathogènes nouveaux identifiés chez l'Homme depuis 30 ans, dont environ 60% sont à l'origine de zoonoses. Près des trois-quarts des maladies émergentes qui ont affecté l'Homme depuis dix ans ont été causées par des pathogènes issus d'animaux ou de produits animaux. Certains de ces agents présentent un risque élevé pour la santé publique du fait à la fois de leur pouvoir pathogène pour l'Homme et de la diversité des moyens de diffusion qui peut potentiellement en faire un problème à l'échelle mondiale. Une trentaine d'espèces bactériennes et à peu près autant de familles de virus responsables de zoonoses font ainsi l'objet d'une surveillance médicale et sanitaire attentive.

En dehors de ces pathogènes majeurs, on ne doit pas perdre de vue que, sur les quelque 1415 pathogènes recensés chez l'Homme, 61% peuvent être à l'origine de zoonoses. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur de la « pression zoonotique » qui s'exerce potentiellement sur l'Homme. Pourtant, si la majorité des maladies infectieuses émergentes est zoonotique, leur impact médical dans les pays développés est aujourd'hui globalement très limité. Ainsi, parmi les principales causes de mortalité avant l'âge de 65 ans en Europe, les maladies infectieuses et parasitaires ne représentent que 3,2% des cas (dont 0,6% pour le VIH et 0,4% pour la tuberculose humaine)<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, les zoonoses doivent requérir toute l'attention nécessaire dans leur surveillance et leur contrôle.

Intéressant à la fois la médecine humaine et la médecine vétérinaire, elles nécessitent une approche de santé publique coordonnée en matière de surveillance épidémiologique et lors des investigations d'épisodes épidémiques et/ou épizootiques, dans une finalité de prévention et de contrôle. En France, cela se concrétise, entre autres, par une nécessaire coordination entre les deux agences sanitaires en charge de cette problématique, l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)<sup>2</sup> et l'Institut de veille sanitaire (InVS), et avec les gestionnaires du risque que sont la Direction générale de l'alimentation (DGAI – Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche) et la Direction générale de la santé (DGS – Ministère de la santé). Au niveau européen, cela s'inscrit dans le cadre de la Directive 2003/99/CE sur la surveillance des zoonoses et des agents zoonotiques<sup>3</sup>, qui vise à collecter des données épidémiologiques de qualité sur les zoonoses, mettre en place des dispositifs de détection des maladies émergentes et instaurer des programmes de maîtrise harmonisés entre États-membres. Ce thème est également largement repris au niveau international, avec la promotion par l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du concept « un monde, une seule santé ».

L'un des pré-requis à ces objectifs généraux est une bonne connaissance réciproque des caractéristiques des zoonoses et des agents zoonotiques sur les plans clinique, diagnostique, épidémiologique, etc. Ce numéro conjoint du BEH<sup>4</sup> et du BE<sup>5</sup> a pour ambition de contribuer à ce partage de connaissances, à partir d'exemples d'actualité sur les zoonoses vectorielles, professionnelles, alimentaires ou en lien avec la faune sauvage, en France métropolitaine.

<sup>1</sup> Health statistics – Atlas on mortality in the European Union, Eurostat statistical books, 2009 Edition, ISBN 978-92-79-08763-9.

Disponible à : [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/ATLAS/EN/ATLAS-EN.HTM](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/ATLAS/EN/ATLAS-EN.HTM)

<sup>2</sup> L'Anses, créée le 1<sup>er</sup> juillet 2010, résulte de la fusion de l'Afssa et de l'Afsset.

<sup>3</sup> Directive 2003/99/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 sur la surveillance des zoonoses et des agents zoonotiques, modifiant la décision 90/424/CEE du Conseil et abrogeant la directive 92/117/CEE du Conseil. Disponible à : [http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga\\_doc?smartapi!celexplus!prod](http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod)

<sup>4</sup> Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire, édité par l'Institut de veille sanitaire (InVS).

<sup>5</sup> Bulletin Épidémiologique, santé animale et alimentation, édité par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) et la Direction générale de l'alimentation (DGAI) du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.